



REQUALIFICATION DE L'ÎLOT ESPIET

COMPTE-RENDU CONSEIL PARTICIPATIF N°3 LUNDI 28 JUIN 2021

Cette troisième réunion du Conseil Participatif s'inscrit dans le cadre du projet de requalification de l'îlot ESPIET et démarre à 18h35. La réunion de travail est ouverte par Mme Séverine CHASTAING, élue référente en charge du projet de requalification de l'îlot ESPIET et conseillère municipale déléguée spéciale à la Transition Ecologique et au développement durable qui remercie l'ensemble des membres de ce Conseil Participatif pour leur présence.

Ce 28 juin il sera question :

- dans un premier temps d'une visite du site afin de prendre connaissance des éléments du diagnostic paysager réalisé par le CEREMA ;
- dans un second temps, de travailler sur l'identité du site et ses futurs aménagements.

A 18h40, les membres se partagent en 2 groupes et la visite du site démarre.

Liste des éléments ayant été évoqués durant cette visite :

Nappe souterraine	Existence d'une nappe qui remonte ce qui signifie qu'il sera impossible de creuser de manière trop profonde
Dénivelé	L'îlot n'est pas plat. Il existe un dénivelé dont le point bas est situé au niveau de la micro ouverture donnant sur la petite Place du Marché. Il y a donc des différences de niveau qui pourraient être exploitées en créant des petites esplanades.
Eaux pluviales	La majorité des toitures à proximité ne sont pas raccordées au système de récupération des eaux pluviales. Sur site, ruissellement en pente du fait de la présence d'un point bas. Le sol est favorable à l'infiltration des eaux de pluies.
Patrimoine	Le bâti entourant cet îlot est de qualité (maison à colombages, mur en briques, vue sur le clocher). Lieu protégé, caché tout en étant ouvert et dégagé.
Ambiances et teintes	Le lieu est harmonieux avec les mêmes teintes entourant l'îlot : tons de pierres et briques. Il sera intéressant de s'appuyer sur ces nuances pour les futurs aménagements.
Ambiance sonore	Le lieu est calme, il est possible d'entendre des oiseaux.
Soleil et luminosité	La démolition a permis à certaines habitations de bénéficier de plus de lumière. Le lieu étant ouvert et sans ombre, le soleil est présent toute la journée.
Accessibilité	Absence de cheminement marqué. Le lieu reste confidentiel comme par exemple l'absence de visibilité au niveau de la micro ouverture donnant sur la petite Place du Marché.

A 19h, les deux groupes sont invités à se rendre dans deux salles différentes afin de poursuivre cette séance.

Pour ces ateliers, l'objectif est que les membres suggèrent des idées. La première phase est d'amener une multitude d'avis, et ce de manière spontanée dans un temps limité, sans échanges, critiques ou débats, l'objectif étant de libérer la parole et les idées de chacun. La deuxième phase vise à les sélectionner en les regroupant et en les priorisant. A cette étape, les échanges et les débats sont encouragés, puisqu'ils développent l'argumentation, précisent les idées avancées et favorisent la réflexion

collective.

Pour chacun des ateliers, des photos sont proposées aux membres. Chaque membre choisit 2 images qu'il expose devant le groupe et ce en justifiant ses choix. Chaque groupe détermine ensuite les éléments les plus importants à prévoir pour l'îlot ESPIET. Enfin, les groupes changent de salle et découvrent les priorités du précédent. A partir de ces priorités, chaque groupe travaille le thème de manière plus précise sur plan et/ou sur papier.

Les ateliers démarrent à 19h05.

ATELIER SUR L'IDENTITÉ DE L'ÎLOT

Il s'agira ici de répondre aux questions :

- **Quelle est l'identité à donner sur cet îlot ?**
- **Quelle image souhaite-t-on donner à ce lieu ?**
- **Concrètement, que souhaite-on voir sur ce futur espace ?**

Choix des photos du 1^{er} groupe :

Les photos proposées ici reprennent des éléments du territoire : murs en briques, en colombages, fontaine, rues rénovées, serres agricoles, végétation, ...

PHOTOS SELECTIONNÉES	RAISONS DE CES CHOIX
Colombages	Font partie du patrimoine marmandais, et cela doit être valorisé. C'est un élément de l'identité de Marmande.
Colombages Végétation	Le but est de créer de la fraîcheur en plus des pierres déjà présentes en centre-ville. Nécessité de travailler cette alliance végétal/minéral. Il faut donner envie de venir en créant un espace calme, végétalisé, apaisé et sympathique à la vue
Colombages Kiosque	Amener du moderne afin de faire le lien avec l'ancien (présence de colombages sur le site) Le kiosque est un symbole de convivialité. Il faut créer du lien, un lieu pour se retrouver. Il est également important de faire le lien avec la Place du Marché. La rue Monnereau n'est pas assez mise en valeur et elle n'est pas accessible (stationnement gênant).
Serres Lampions sur l'eau	La tomate n'est pas le seul emblème de Marmande. Travail avec la lumière à prévoir sur l'îlot qui a un côté mystérieux, qui est caché. Animations éphémères à prévoir.

Colombages	Les colombages font partie du patrimoine marmandais. L'exemple est donné d'une ville en Dordogne où les rues sont agrémentées de végétaux en pied de façades ou en pots disposés sur les trottoirs. Les plantes odorantes peuvent aussi être intéressantes.
Place des 9 Fontaines	L'eau est très présente à Marmande (Jardin des Sources, Garonne, Trec, fontaines), elle fait partie du patrimoine de la ville. Il faudrait en prévoir sur l'îlot afin d'amener un côté apaisant. Les façades de type bordelaises font aussi partie du patrimoine marmandais. Il serait également intéressant d'amener une dimension culturelle (musique, arts, artisanat) et moderne à l'îlot.
Kiosque Tomates	Amener de l'ombre, du calme, du végétal à l'îlot. Il faudrait que l'espace soit un lieu fleuri pour se poser, être à l'ombre. Imaginer l'extension du marché de plein vent jusqu'à cet îlot ou l'organisation de marchés de producteurs.
Statue Moment de convivialité	Il y a de nombreuses statues sur la ville. Il pourrait être intéressant d'intégrer des œuvres d'art au sein de l'îlot afin de proposer un espace d'exposition en plein air. Il sera également intéressant de végétaliser l'espace afin de le rendre convivial.
Façade ancienne Pont de Marmande	Façade de type médiéval qui rappelle l'identité de Marmande mêlant pierre et bois. La Garonne et le pont font aussi partie de l'identité de la ville. Proposer un espace paisible, apaisé, à l'abris des voitures.

Le groupe souhaite prioriser les éléments suivants :

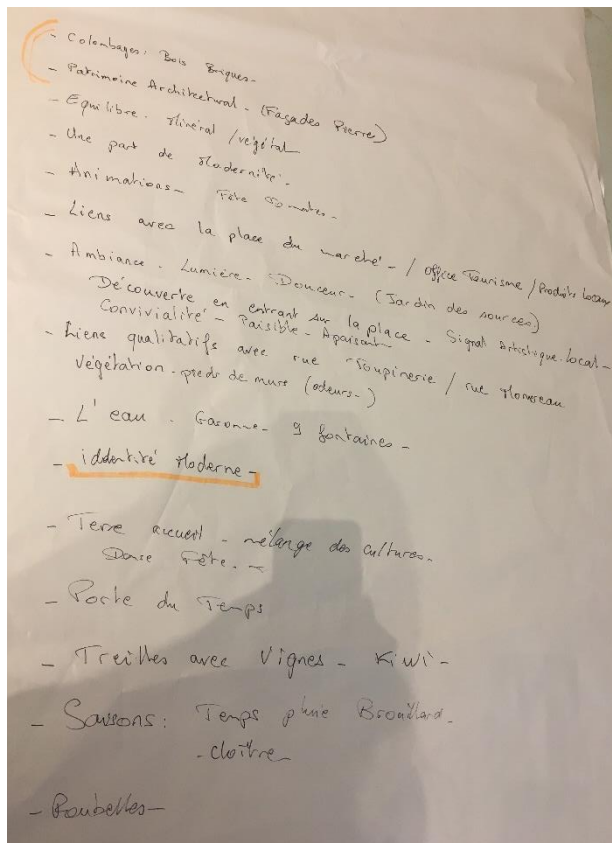
- 1- **L'identité patrimoniale à respecter** : colombage, briques, bois, pierres ;
- 2- **L'équilibre minéral/végétal** à prévoir ;
- 3- L'îlot devra être aménagé de manière à **créer un cocon, un lieu apaisant, pour se reposer** ;
- 4- La **fonction de lien** vers la Place Marché, la rue Toupinerie et le **cheminement** depuis la rue Monnereau ;
- 5- La volonté de prévoir des **animations** au travers d'expositions d'artistes locaux, d'ateliers, d'animations éphémères des structures présentes sur site (CCAS/OT) ;
- 6- Prévoir la présence de l'**eau** qui fait partie de l'identité de la ville ;

7- Amener de la **modernité** au lieu.

A 19h44, les groupes changent de salles.

Travaux du 2^e groupe :

Les membres du 2^e groupe découvrent les 7 priorités pré-citées et décident d'y apporter des précisions :



1-**L'identité patrimoniale** : il apparaît nécessaire d'apporter une image plus moderne à la ville et ainsi trouver un équilibre entre modernité et patrimoine. Marmande n'est pas seulement la tomate. Il serait intéressant de mettre en avant des matériaux amenant de la modernité tout en insistant sur les éléments « improbables » faisant l'histoire de la ville (Garorock, Festival Lyrique, Lactarium, Creuzet). Il est proposé de prévoir une fresque de style street-art afin d'apporter de la modernité.

2-**L'équilibre minéral/végétal** : prévoir des essences qui véhiculent l'image du marmandais. L'exemple donné de la vigne, du kiwi.

3-**L'îlot devra être aménagé de manière à créer un cocon, un lieu apaisant, pour se reposer** : (cf. point 4)

4- **La fonction de lien et le cheminement depuis la rue Monnereau** : l'îlot ESPIET doit être à la fois un lieu de passage, un lieu calme et un lieu d'animations. Les animations peuvent être par exemple des cours de dessin, de peinture, des escape-game. Le but étant de faire découvrir de manière ludique les lieux et éléments confidentiels de la ville.

5- **La volonté de prévoir des animations** : le prolongement du marché de plein vent paraît être une bonne idée. Il peut être également intéressant de proposer

un marché de producteurs itinérant sur la ville. En centre-ville, il pourrait se faire sur l'îlot ESPIET. Il est aussi proposé d'y installer de manière éphémère des food-trucks.

Les membres évoquent également la question de la saisonnalité et la nécessité de faire vivre cette place durant toutes les saisons avec notamment la question d'un abri.

6- *Prévoir la présence de l'eau qui fait partie de l'identité de la ville*

7- *Amener de la modernité au lieu* (cf. point 1)

ATELIER SUR L'AMÉNAGEMENT

Il s'agira ici de répondre à la question :

- **Quels aménagements pour quelle ambiance/pour quels usages ?**

Choix des photos du 1^{er} groupe :

Les photos proposées ici reprennent des éléments du territoire : mobiliers installés en ville, fontaines, trottoirs rénovés, racks à vélos, lieux d'animations, ...

PHOTOS SELECTIONNÉES	RAISONS DE CES CHOIX
Espace végétalisé	Lieu de détente et de rencontre
Espace végétalisé Mobilier en bois	L'idée est de prévoir un ruisseau partageant le site en deux. L'îlot doit être un lieu de rencontre.
Espace végétalisé ombragé	Espace végétalisé sans stationnement. Cheminements piétons à prévoir avec une fontaine et l'installation de tables ou de terrasses.
Espace végétalisé	Prévoir différentes essences et hauteurs pour créer un espaces végétalisé ombragé. Places de stationnement avec des dalles « ever green ».
Signalétique Place du centre-ville	Il sera nécessaire de valoriser l'architecture des bâtiments entourant l'îlot en y apportant de la verdure. Créer un espace de convivialité, un espace de vie partagé.
Espace végétalisé Mobilier bois/métal	Le mélange des matières est intéressant : espace végétalisé, bois, métal. Créer un espace convivial avec des animations éphémères (par exemple, chacun vient avec sa chaise).
Place en pavés	Espace minéral, il faudrait prévoir un lieu de rencontre et de la végétalisation sur le site.

Place en pavés	Espace minéral. Pour contrebalancer, il faudrait créer un espace de retrouvailles, végétalisé, de fraîcheur avec un point d'eau, des tables et des bancs en bois. Prévoir de la végétalisation avec différentes essences d'arbres.
Espace minéral Place en pavés	Prévoir de la végétalisation sur le site avec différentes essences d'arbres du mobilier en bois. Idée proposée de prévoir une noue (bassin d'eau).

Le groupe souhaite prioriser les éléments suivants :

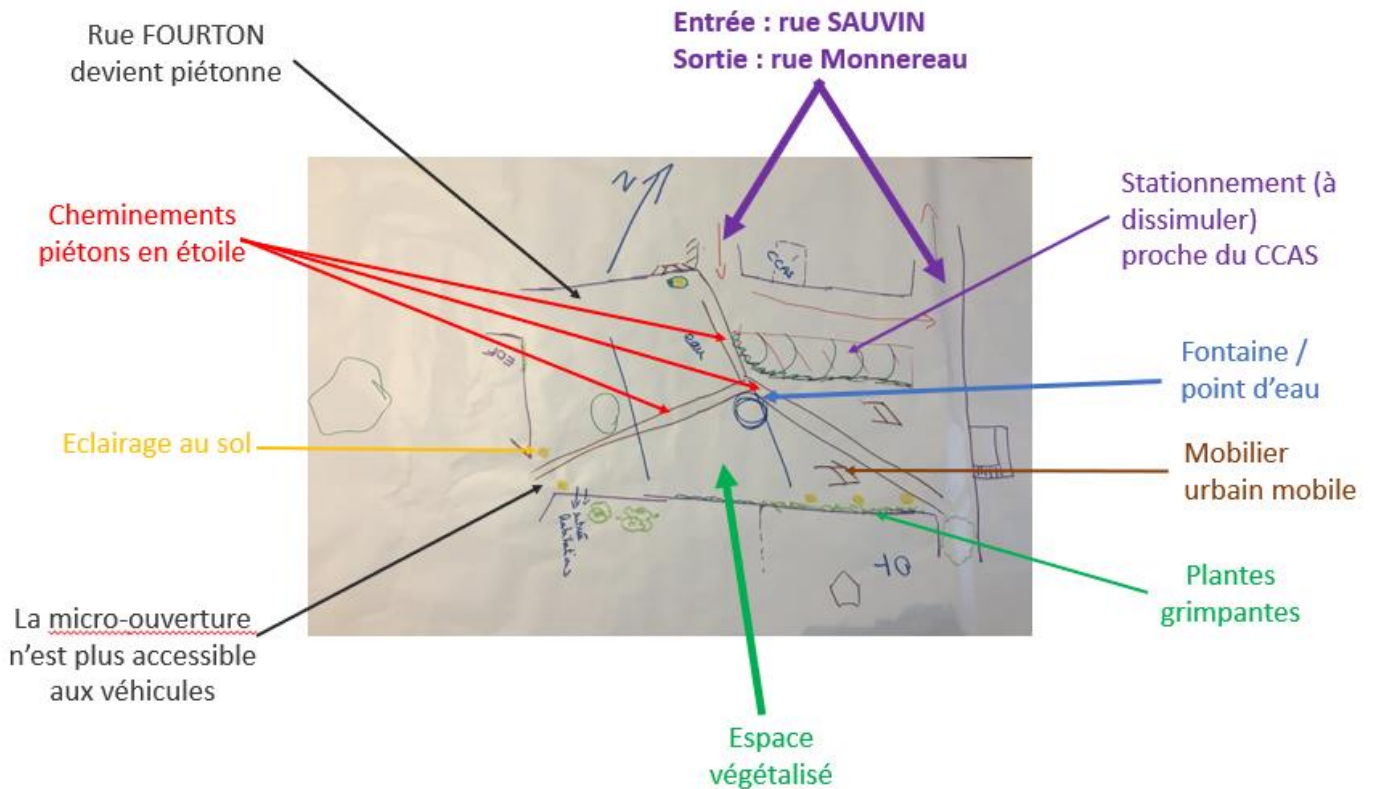
- 1- **Végétaliser l'espace** avec notamment des plantes grimpantes le long de certains murs ;
- 2- **Prévoir de l'éclairage** (façades et sol) ;
- 3- Agrémenter le lieu d'un **point d'eau** ;
- 4- Aménagement une **zone de stationnement** (notamment PMR) ;
- 5- **Mobilier urbain** avec du **bois** et des installations permettant l'organisation d'**animations** comme des marchés de producteurs.

Travaux du 2^e groupe :

Les membres du 2^e groupe découvrent les 5 priorités pré-citées et décident de dessiner un plan d'aménagement de l'espace (page ci-après).

Ce plan est une proposition dessinée par les membres du Conseil Participatif. Il n'est pas à l'échelle et ne prévoit pas avec exactitude le nombre de bancs, de places de stationnement ou autres installations.

L'idée a également été évoquée de prévoir un cheminement d'eau de la fontaine jusqu'au point le plus bas donnant sur la Petite Place du Marché.



Mme Séverine CHASTAING remercie une nouvelle fois les membres du Conseil Participatif pour cette troisième soirée. Elle leur propose de se retrouver le lundi 12 juillet pour une quatrième réunion.

Fin de la réunion de travail à 20h27.

En cas de question, vous pouvez contacter

Direction de la Citoyenneté

05.53.64.81.00

viécitoyenne@mairie-marmande.fr

Absents lors de cette réunion du Conseil Participatif :

- 2 membres du Collège n°1
- 2 membres du Collège n°2
- 5 membres du Collège n°3

Le présent compte-rendu est diffusé aux membres du Conseil Participatif et téléchargeable sur le site de la Ville.